

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Positions				Actions				Commentaires utiles
				Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	
	114			87	10	6	11	20	1	9	14	
8146	Spagnou	UMP	04	X							X	A cosigné la proposition de loi FAVENNEC du 13/03/2008 qui a pour objet d'augmenter le nombre de retraités admis à siéger dans les instances dirigeantes de la Séc Soc en remplaçant le mot retraités par l'expression associations de retraités (article 4 modifiant l'article L228-1 du Code SS)
8050 7339	Brochand	UMP	06	X						X		Questions transmises directement à X. Bertrand dont les réponses montrent qu'il ne veut pas faire de vague : il décrit la représentation actuelle dont il se satisfait. Octobre 2007 : A transmis notre demande à Xavier Bertrand. Considère cette demande légitime
8140 8077 7341	Ciotti	UMP	06	X				X			X	Question écrite à Xavier Bertrand pour la représentation de la CFR. A cosigné la proposition de loi FAVENNEC du 13/03/2008 qui a pour objet d'augmenter le nombre de retraités admis à siéger dans les instances dirigeantes de la Séc Soc en remplaçant le mot retraités par l'expression associations de retraités (article 4 modifiant l'article L228-1 du Code SS)
8144 8049 7336 7302	Luca	UMP	06	X							X	A cosigné la proposition de loi FAVENNEC du 13/03/2008 qui a pour objet d'augmenter le nombre de retraités admis à siéger dans les instances dirigeantes de la Séc Soc en remplaçant le mot retraités par l'expression associations de retraités ((article 4 modifiant l'article L228-1 du Code SS)
8074	Flory	UMP	07	X							X	Est d'accord sur notre demande de reconnaissance de représentativité de la CFR. Lettre du 26/02/2008 à X. Bertrand pour relayer la demande CFR

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8139 7297 7288	Diard	UMP	13	X							X	A cosigné la proposition de loi FAVENNEC du 13/03/2008 qui a pour objet d'augmenter le nombre de retraités admis à siéger dans les instances dirigeantes de la Séc Soc en remplaçant le mot retraités par l'expression associations de retraités (article 4 modifiant l'article L228-1 du Code SS)
8137	Mallié	UMP	13	X							X	A cosigné la proposition de loi FAVENNEC du 13/03/2008 qui a pour objet d'augmenter le nombre de retraités admis à siéger dans les instances dirigeantes de la Séc Soc en remplaçant le mot retraités par l'expression associations de retraités (article 4 modifiant l'article L228-1 du Code SS)
7033 & 6154	Roatta	UMP	13	X								Confirme son soutien aux positions de la CFR. Fiches CFR remises à un précédent entretien
8165 8147 7283	Teissier	UMP	13	X							X	A cosigné la proposition de loi FAVENNEC du 13/03/2008 qui a pour objet d'augmenter le nombre de retraités admis à siéger dans les instances dirigeantes de la Séc Soc en remplaçant le mot retraités par l'expression associations de retraités (article 4 modifiant l'article L228-1 du Code SS)
8055	Ameline Nicole	UMP	14	X								Doit prendre contact avec F. Fillon et est optimiste sur sa démarche. Considère que la CFR devrait avoir les mêmes pouvoirs que les syndicats dans les négociations

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8059 8054	Cousin	UMP	14	X								Pense qu'il est possible de faire voter notre proposition de loi par un amendement, en profitant de la suite des réformes sur les retraites et dans le cas ou rien ne s'y oppose, le ministre en acceptera le principe. Regrette que son action de 2007 auprès de X. Bertrand n'ait pas abouti.
8025 7311 7298	Lefranc	UMP	14	X						X		<u>2008</u> : Notre proposition de loi paraît conforme pour notre représentativité. Reprendra l'action de l'année précédente auprès de Xavier Bertrand pour que nous puissions obtenir cet agrément. <u>Oct 2007</u> : Réponse de X. Bertrand à son intervention : description de la représentation actuelle mais pas de réponse sur le statut d'association agréée
8149	Cosyns	UMP	18	X								Particulièrement favorable à notre demande avant les élections législatives. Réelencé, il a promis de faire parvenir une réponse écrite.
8116 8061	Delatte	UMP	21	X				X				Question écrite du 20/03/2008 à Xavier Bertrand lui demandant ses intentions quant à la représentation de la CFR.
8029 6116	Depierre	UMP	21	X						X		Les syndicats des actifs ne représentent pas effectivement les retraités. Le député fera pression sur Xavier Bertrand (qu'il connaît personnellement) pour relancer la demande du statut « d'association agréée ».

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions	Actions							
8038 &613 6	Suguenot	UMP	21	X						X		Prend acte du fait que les retraités sont "les oubliés" du Pt de la République. Est d'accord pour que les associations de retraités puissent participer aux discussions 2008. Texte de loi sur l'agrément CFR remis lors de l'entretien. Sur la représentation des retraités, a transmis le dossier CFR (présentation + les 10 fiches) à Mr JF Coppé Ministre du Budget
8009 7017	Bonnot	UMP	25	X								Remise à M Bonnot du projet de loi CFR pour l'agrément d'association agréée. Devrait le présenter à la commission des lois dont il fait partie, en concertation avec les autres députés UMP franc comtois. Comprend ce besoin de représentativité dans les instances qui décident de notre sort, mais souligne les obstacles qui s'y opposent, qui se situent dans des lobbies conservateurs et influents et non pas dans le monde politique
7290	de la Raudière	UMP	28	X								Nouvellement élue : Estime que la représentation des assoc.de retraités est légitime
8064 8023 8013 7294	Mourrut	UMP	30			X		X				Accord sur les termes de la proposition de loi pour l'agrément de la CFR , mais pense qu'il vaudrait mieux essayer d'obtenir un décret (JM Roubaud du même avis). Courrier du 21/02 - Question écrite n° 17328 sur la représentation de la CFR qui "souhaite un agrément officiel pour pouvoir siéger dans les organismes de réflexion, consultation, gestion, décision: CES, CA des caisses de retraite", au nom de 2 000 000 adhérents de 4 fédérations. Position du gouvernement ?

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8068 8043 8014	Roubaud	UMP	30	X								En <u>janvier 2008</u> : A paru décidé à faire avancer la "proposition de loi" CFR. Pense qu'un décret permettrait d'arriver plus vite au but. Lettre du 26 janvier pour confirmer qu'il resterait plus particulièrement attentif aux attentes de la CFR
8044 8026	Roustan	UMP	30	X				X				Question écrite à Xavier Bertrand Mr le Ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, sous forme de question écrite.
8128 8007	Bourragué	UMP	33	X						X		Intervention auprès de X. Bertrand le 15-01-2008. Mr X. Bertrand lui a transmis la réponse type que nous connaissons déjà à savoir les retraités sont représentés à la Séc Soc et au CNRPA. Pour les caisses de retraites, Agirc et Arrco, cela n'est pas de son ressort mais de celui des partenaires sociaux. Aucune réponse sur le statut d'association agréée.
	Garraud	UMP	33	X				X				<u>2007</u> Question écrite n°4341 au gouvernement, en juillet 2007, pour soutenir notre demande d'attribution, à la CFR, de statut d'association agréée. Réponse au JO n°7526 sur la représentation actuelle <u>mais sans réponse sur l'agrément de la CFR.</u> Question écrite le <u>28/12/06</u> à Philippe BAS Ministre délégué SS, Personnes âgées & handicapées et à la famille Favorable à un statut d'association agréée pour la CFR..
7342 6137	Domergue	UMP	34	X						X		<u>12/2007</u> - Lettre à Xavier Bertrand pour supporter la demande de la CFR. <u>28/11/06</u> : A envoyé une lettre au Conseiller de l'UMP (chargé des retraites) Laurent Solly, pour appuyer la demande de reconnaissance de la CFR malgré l'opposition des syndicats.

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8060 7242	Grand	UMP	34	X								Appuiera nos positions auprès du nouveau gouvernement, en particulier sur la représentation
8006 7289	Briand	UMP	37	X						X		2008 Nouvelle intervention auprès de X. Bertrand. 2007 & 2006 Lettre à Philippe BAS, Ministre délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes Agées, aux Personnes Handicapées et à la Famille, pour supporter la demande de la CFR.. S'est engagé à retourner ses observations sur les fiches CFR. Interviendra par écrit sur les sujets où il adhère à la position CFR.
7307	Greff	UMP	37	X								C.Greff réaffirme qu'elle partage les demandes de la CFR sur la représentation
8022 7317	Lezeau	UMP	37	X								Confirme être favorable aux positions de la CFR. Soutiendra notre projet de loi
8079 7111	Colombier	UMP	38			X						Communique la proposition de loi présentée par Y.Favennec, député de la Mayenne, qu'il a soutenue en étant cosignataire (représentation des retraités à la Séc Soc). Ne souhaite pas s'engager davantage.
8008	Remiller	UMP	38	X								Il est tout a fait d'accord avec nous et s'est engagé cette fois à faire une action auprès de l'Assemblée Nationale dès le mois d'avril 2008.
8129	Martin-Lalande	UMP	41	X								Relaie auprès de Xavier Bertrant la demande de représentation des associations de retraités au même titre que les partenaires sociaux.(sa lettre du 28/0/2008)

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions	Actions							
8037 8036 & 7164	Bernard	UMP	45	X					X			Propose de modifier l'article 7 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, modifiée par la loi du 27 juin 1984, afin que le CES comprenne dix représentants des retraités. (PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE tendant à assurer la représentation des retraités au sein du Conseil Economique et Social présentée par Yannick Favennec) Tout à fait d'accord pour la reconnaissance de la CFR en tant qu'association agréée
8098	Carré	UMP	45	X								Confirme son appui pour être le porte parole de la CFR sur l'ensemble de ses revendications.
8042 7293	Door	UMP	45	X								Maintient sa vigilance sur la question de l'agrément. Il précise que, participant au C.O.R, la CFR est reconnue, un décret devrait nous donner rapidement satisfaction.
8056	Cazeneuve	UMP	50	X								Promet de nous aider dans l'obtention de l'agrément de la CFR. Réfléchit à l'action qu'il peut mener pour nous aider à l'assemblée nationale avec son groupe parlementaire
8057	Gatignol	UMP	50	X								Est convaincu, que sans cet agrément, nous ne pouvons pas progresser dans nos démarches. Réfléchit à l'action qu'il peut mener pour nous aider à l'assemblée nationale avec son groupe parlementaire
8052	Gosselin	UMP	50	X								Transmettra notre proposition de loi à l'assemblée nationale. A succédé à J.C Lemoine Député sortant. Considère que la CFR devrait avoir les mêmes pouvoirs que les syndicats dans les négociations de retraite

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8058	Huet	UMP	50	X								Partage notre avis sur l'opposition des syndicats qui défendent leurs positions auprès des membres du gouvernement. Transmettra notre proposition de loi à l'assemblée nationale
8166	Bernier	UMP	53	X							X	Accord sur la nécessité de notre représentation. Engagement de M. Bernier : Lettre immédiate à M. Xavier BERTRAND A suivre
8115	Favennec	UMP	53	X							X	Proposition de loi déposée le 18/03/2008 pour assurer la représentation des retraités au sein du Conseil Economique et Social et une proposition de loi organique pour assurer cette représentation au sein des organismes de Sécurité sociale. Ce projet de loi est signé par 74 députés.
7295 7245	Lenoir	UMP	61	X							X	Est intervenu auprès du Premier Ministre. Continue son action. Convaincu de la nécessité de l'agrément. Réfléchit à l'action qu'il peut mener avec son groupe parlementaire
8162	Giscard d'Estaing Louis	UMP	67	X								LGE est très favorable et souhaite que le Président de la République tienne sa promesse. Il va voir comment il pourrait relancer la question à l'Assemblée bien que ce ne soit pas son domaine puisqu'il est vice-président de la Commission des Finances. A suivre.
8114	Grosskost	UMP	67	X								Favorable à la représentation par la CFR. Promet de se joindre à d'autres députés pour faire avancer cette question. Estime que la présence CFR dans les conseils des organismes concernés faciliterait la tâche des Pouvoirs Publics. Visite de rappel en mars.

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8086	Christ	UMP	68				X					Notre interlocuteur convient que l'action parlementaire doit être renouvelée et que la situation n'a pas évoluée depuis 2006. Il nous fait part de la programmation d'une rencontre mensuelle des députés alsaciens, dont il attend une efficacité et un résultat d'action amélioré .
8087	Straumann	UMP	68				X					Nouvel élu : suite à ce premier entretien, il a répondu avoir pris bonne note de nos préoccupations, en promettant d'être attentif à la situation des retraités
8100	Bloche	UMP	75	X								Totalement d'accord avec la CFR : voit avec son Parti si possibilité de présenter notre proposition de Loi à l'A.N., texte qu'il a pris soin de bien examiner. A sa demande : fournir la listes des Associations agréées et des Organismes où nous pourrions être représentés.
8101	Debré	UMP	75	X								Bernard Debré nous suggère d'organiser une réunion dans une salle de l'Assemblée Nationale en invitant des députés et la Presse, pour améliorer notre image. Quant à notre Proposition de Loi, elle ne peut, selon lui, être acceptée en l'état, il faut dès l'article 1, poser directement l'objet , par exemple : " Les Associations de retraités, non syndicales, sont représentées dans tous les organismes où se décide le devenir des retraites..." Il nous conseille de revoir notre texte en formant une équipe avec des juristes qualifiés dans ce domaine.

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8153	Tiberi	UMP	75		X							Jean Tibéri s'est étonné que nos diverses actions pour obtenir le statut d'association agréée n'aient pas encore abouties. Il pense qu'il faudra trouver comment faire pour y parvenir, et que cela passe peut-être par un rapprochement avec les Syndicats et le patronat. Il a promis d'intervenir auprès de Xavier Bertrand pour lui présenter nos positions, après examen des fiches du dossier CFR.
8134 8131	Lequiller	UMP	78	X								Reformulation de Pierre LEQUILLER qu'il avait exprimée en 2007 : lui définir les organismes départementaux dans lesquels la CFR voudrait être représentée. Sera relancé fin avril 2008.
8133 8132	Masdeu-Arus	UMP	78	X								Favorable à la représentation de la CFR. Mais le système est basé sur l'unique reconnaissance des syndicats de salariés aux réunions de concertation du gouvernement. L'élargissement de la base de cinq syndicats devrait être élargie à d'autres syndicats de salariés en 2008. A promis d'intervenir à l'Assemblée Nationale. A suivre.
8173	Morange	UMP	78	X								Il connaît bien la CFR et ses revendications. Il est favorable à la représentation des retraités par la CFR. Précise que le gouvernement privilégie les syndicats pour faire passer les réformes des projets sociaux et des systèmes de santé. Pierre MORANGE retient la demande de la CFR d'obtenir la représentation des retraités dans les instances décisionnelles des intérêts des retraités. A SUIVRE

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions	Actions							
8168	Myard	UMP	78	X								Il confirme que Xavier Bertrand est conduit à privilégier les rapports avec les syndicats, tout en reconnaissant l'importance qui devrait être accordée aux retraités dans leur représentation. Il prépare un courrier à Pierre MEHAIGNERIE, Président de la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales, et à Patrick OLLIER, Président de la commission des affaires économiques, pour que la CFR soit reçue sur le thème de la représentation des retraités. En fonction de la situation, il interviendra auprès de X. BERTRAND ou déposera une question écrite à l'Assemblée Nationale sur la représentation de la CFR. A SUIVRE
8169	Vandewalle	UMP	78				X					Ne connaît pas la CFR et souhaite une présentation globale de la confédération ainsi que de nos attentes. Yves VANDEWALLE est intéressé pour poursuivre des relations avec la CFR concernant les problèmes des retraités et leurs revendications. Il demande que, pour les projets gouvernementaux de la rentrée 2008 concernant les retraites, nous l'informions des positions de la CFR avant que les dossiers ne soient soumis aux votes à l'Assemblée Nationale.
8148	Vitel	UMP	83	X							X	A cosigné la proposition de loi FAVENNEC du 13/03/2008 qui a pour objet d'augmenter le nombre de retraités admis à siéger dans les instances dirigeantes de la Séc Soc en remplaçant le mot retraités par l'expression associations de retraités (article L228-1).
8021 7300	Bouchet	UMP	84	X				X				A transmis la copie de la réponse du ministre : identique à celles de ses prédécesseurs, toutes majorités confondues. Nous sommes bien au CNRPA.....mais pas de réponse sur l'agrément de la CFR. Question écrite N°4995 (JORF du 25 septembre).

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions	Actions							
8143 8088 7292	Ferrand	UMP	84	X							X	A signé la pétition de la CFR. Est intervenu auprès du gouvernement sur le thème de la représentation des retraités. A cosigné la proposition de loi FAVENNEC du 13/03/2008 qui a pour objet d'augmenter le nombre de retraités admis à siéger dans les instances dirigeantes de la Séc Soc en remplaçant le mot retraités par l'expression associations de retraités (article 4 modifiant l'article L228-1 du Code SS)
8145	Mariani	UMP	84	X							X	A cosigné la proposition de loi FAVENNEC du 13/03/2008 qui a pour objet d'augmenter le nombre de retraités admis à siéger dans les instances dirigeantes de la Séc Soc en remplaçant le mot retraités par l'expression associations de retraités (article 4 modifiant l'article L228-1 du Code SS)
8003 7008	Meslot	UMP	90	X				X				<u>2008</u> : Sur la réponse décevante de X. Bertrand (lettre datée du 19 octobre 2007), M. Meslot ne comprend pas, il estime qu'une réforme ne coûte rien à l'Etat. Il souligne que ces questions soulèvent des résistances mais que la volonté du président reste intacte sur l'objectif de représentation par les personnes qui tiennent leur légitimité de leurs mandants. <u>2007</u> : Tout est dans le programme UMP. Soutient globalement les positions de la CFR. Partisan de la suppression de toute régulation concernant la représentativité
8102 7224	Aeschlimann	UMP	92	X								Approbation orale sur nos demandes. Le Député-Maire (Asnières) est favorable à la demande de la CFR pour devenir une association agréée. Remise du dossier complet de la CFR.

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8125 8124	Balkany	UMP	92				X					Pas d'entretien direct avec le député. Sa lettre explique tout ce qu'il fait pour les retraités dans sa commune. Pas un mot sur la représentation des retraités.
8123 8046	Calmejane	UMP	93	X								Il est tout à fait favorable au droit, pour les retraités et les personnes âgées, d'être représentés officiellement par une organisation qui leur soit propre et partie prenante de toutes les décisions qui les concerne. Il transmet sans attendre notre demande de reconnaissance de la CFR dans ce sens à Xavier Bertrand.
8121	Carrez	UMP	94	X								Le député est aujourd'hui favorable à notre participation au dialogue social et s'engage à s'en entretenir au cabinet de Xavier Bertrand. A SUIVRE
8142	Montchamp	UMP	94	X								A promis d'agir auprès de Valérie Létard pour relayer notre demande de statut d'association agréée. En tant que secrétaire d'état aux personnes handicapées en 2004/2005, elle avait découvert le rôle primordial que pouvaient jouer les associations.
8104	Mothron	UMP	95				X					Entretien avec l'attaché parlementaire : remise du dossier CFR. En attente des commentaires écrits de Mr Mothron. A SUIVRE

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions	Actions							
8103	Scellier	UMP	95	X								Pt du Conseil Général du Val d'Oise. Demande à être au courant des actions de la CFR pour s'en souvenir lors des interventions ciblées à l'Assemblée Nationale et agir au moment des votes des Lois sur les retraites programmés début septembre 2008. Indique que nous devrions mieux cibler l'envoi de notre revue qui souvent n'atteint pas les parlementaires.
8103 7102	Scellier	UMP	95	X								A semblé d'accord sur la légitimité de notre démarche pour devenir association agréée.
8076 7340 7338 7304	Salles	NC	06	X							X	<u>11/2007</u> : Communique lettre de F. Fillon indiquant qu'il a demandé aux ministres du gouvernement d'associer la CFR aux consultations des prochaines mois. Pense qu'une proposition de loi devrait être mise en place. En 02/2008 transmet la réponse de X. Bertrand sur sa demande de participation de la CFR aux discussions sur la retraite : cette demande est entre les mains de Mr Robin en charge de ces questions dans son cabinet
8027 7134	Leteurtre	NC	14	X								C'est le combat essentiel à son sens même chez Xavier Bertrand l'idée progresse. A confirmer. Favorable à la demande CFR. Est conscient du blocage par les syndicats. S'engage à intervenir à l'assemblée générale en question orale. A suivre

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions	Actions							
8075	Sauvadet	NC	21	X						X		Est intervenu fin 2006 auprès du Ministre pour relancer la demande d'agrément de la CFR au plan national. Fera une nouvelle intervention auprès de X. Bertrand pour relancer la demande CFR. A noté le mécontentement de la CFR non conviée lors des vœux du Président.
8015 7291	Lachaud	NC	30	X						X		<u>Jan 2008</u> Remise du projet de loi sur l'agrément de la CFR à Mme Labrousse, assistante parlementaire de YLacaud. Il a saisi le 8/12/06 Philippe BAS Ministre délégué à la Séc Soc, les Personnes Agées & Handicapées et à la famille, en insistant sur l'obtention par la CFR du statut d'association agréée versus le nombre d'adhérents CFR ; il félicite la CFR pour la qualité de présentation des fiches.
8113 8112 7299	Hillmeyer	NC	68	X								Ce député est très favorable à nos différentes demandes notamment en ce qui concerne la représentativité, "association agréée", de la CFR. Il confirme que les députés alsacien vont sans doute travailler collectivement pour faire avancer certains projets et en particulier nos demandes.
8164	Le Moal	NC	78	X								Vient de remplacer Christian Blanc suite à sa nomination au gouvernement. Favorable à la représentation des retraités par la CFR qu'elle ne connaissait pas. A suivre.
8160	Lagarde	NC	93		X							JC. Lagarde ne semble pas favorable à la reconnaissance de la CFR comme association agréée. Il souligne que les retraités sont représentés par les syndicats qui ont une section « retraités » et qu'ajouter un partenaire aux partenaires sociaux déjà existants remettrait en cause la paritarisme

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
7286	Giraud	SRC	05	X				X				Par question écrite 230707 au Premier Ministre : attire son attention sur la vive préoccupation de la Confédération Française des Retraités au sujet de sa représentation au sein du Conseil Economique et Social.
8073 7334 7287	Dussopt	SRC	07	X				X				JO du 11/12/2007 : Question écrite n°3201235 adressé au Secrétaire d'Etat chargé de la Solidarité : Réponse donnant la description de la représentation actuelle qui semble convenir au ministre <u>et pas de réponse sur l'agrément de la CFR.</u> Estime qu'à terme, les pouvoirs publics seront obligés de reconnaître la représentativité des retraités
8072 8035 7296	Terrasse	SOC	07	X				X				Question écrite n°6777 sur la représentation des retraités à laquelle le Gouvernement a répondu le 22/01/2008 : <u>réponse qui ne traite pas de l'agrément de la CFR.</u> Le député reste convaincu de notre représentativité car il pense qu'on ne pourra pas débattre de l'avenir des retraites sans la présence des retraités
8045	Jibrayel	SRC	13	X				X				Le député a posé la question écrite N°12971 le 18/12/07 sur la revalorisation des pensions et la représentation des retraités.
8092 8018	Vauzelle	SRC	13	X				X				Question écrite du 1/02/2008 à Xavier Bertrand sur la représentativité des Retraités dans les organismes institutionnels et sur la demande d'agrément de la Confédération Française des Retraités. Il confirme la nécessité de la reconnaissance de nos associations comme partenaires sociaux et promet d'intervenir en ce sens.
8053	Dumont Laurence	SRC	14	X								Très sensibilisée sur les difficultés de la CFR pour obtenir l'agrément. Réfléchit à l'action qu'elle peut mener avec son groupe parlementaire pour faire aboutir notre demande
8051	Duron	SRC	14	X				X				S'engage à transmettre la demande de la CFR par une question écrite à l'assemblée nationale

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions	Actions							
7348	Pinville	App SRC	16	X								Nouvellement élue. Est convaincue que des associations comme la nôtre, sont indispensables et incontournables dans les débats qui traitent des problèmes des retraités et PA.
8012 7009	Darciaux	SRC	21			X						Position de Mme Darciaux en Janvier 2008 : La CFR ne pourra pas être reconnue au même titre que les partenaires sociaux. La reconnaissance pourrait mieux s'effectuer au niveau des consommateurs. Entretiens de 2007 : Me DARCIAUX devait intervenir auprès du Premier Ministre, de Philippe BAS et de Xavier BERTRAND pour la réponse à la demande de statut « d'association agréée » formulée par la CFR : apparemment cela n'a pas été fait. A du transmettre au Dr MARTIN, la synthèse du rapport du COR ainsi que le résultat de l'audit parlementaire, en cours, sur les retraites
8172	Deguilhem	SRC	24				X					Decouvrait l'existence de la C.F.R. A été favorablement impressionné par le sérieux des propositions (fiches). Ne s'est pas prononcé clairement sur notre demande de représentation, souhaitant se référer à la position de son groupe qu'il va interroger.
8030 7335	Moscovici	SRC	25	X				X				Question écrite envoyée à Xavier Bertrand concernant l'agrément de la CFR et communiquée à Jean Catherine vice-président de la CFR. Notre proposition de loi pour l'obtention du statut d'association agréée pourrait être présentée par un groupe parlementaire.
7281	Adam Patricia	SRC	29		X							Elle soutient la situation existante sur la représentativité
7282	Le Bris	SRC	29	X								Les positions du député sont favorables à celles soutenues par nos organisations sur la représentativité
8040 6150	Dumas	SRC	30	X				X				Il transmettra la proposition de loi à son groupe. Lettre du député du 11/12/06 : question écrite au ministre au sujet de la représentativité des retraités dans tous les organismes les concernant.

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8024	Imbert Françoise	SRC	31			X						Déplore que la CFR n'ait pas été conviée aux vœux du Président de la République. N'a pas exprimé son opinion sur la question de l'agrément de la CFR
8070	Martin	SRC	32				X					Comme à l'accoutumée le Député Philippe MARTIN n'accorde pas de rendez-vous et ne répond même pas au courrier
8039 8028	Delaunay	SRC	33	X				X				Estime tout à fait anormal que la CFR ne soit pas représentée dans les instances qui traitent des problèmes de retraites"
7333	Got Pascale	SRC	33	X								Admet que les syndicats ne sont pas très mobilisés en faveur des retraités et qu'il serait normal qu'une association organisée comme la CFR reçoive un agrément officiel, pour être présente dans les instances où se traitent les problèmes de retraites. Interrogera le gouvernement sur ce point.
8041	Plisson	SRC	33	X								Surpris d'apprendre que les retraités n'étaient pas représentés, en tant que tels, dans les instances traitant de leurs problèmes, il considère notre demande comme légitime
8136	Rousset	SRC	33				X					Entretien du 10/04/2008 : Le député a apprécié la qualité de nos propositions et envisage de les prendre en compte pour intervenir auprès du gouvernement. Il nous adressera copie de ses questions.
8005 8004 6113	Mesquida	SRC	34	X				X				<u>Action 2008</u> : Question écrite adressée à Mme la Secrétaire d'Etat chargée de la Solidarité pour l'interroger sur sa réponse à la demande de la CFR. <u>Position 2006</u> : Totalemment aligné sur les positions du PS. <u>Selon son attaché parlementaire</u> serait favorable à la représentation des retraités par la CFR malgré l'opposition des syndicats.
8034 7301	Gille Jean Patrick	SRC	37	X				X				Associé à la question écrite posée par Pascal Terrasse n°6777 sur la représentation à laquelle le Gouvernement a répondu le 22/01/2008 : réponse qui ne traite pas de l'agrément de la CFR

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions	Actions							
7316	Touraine Marysol	SRC	37	X								Pense qu'il est nécessaire de trouver un mode de représentation qui ne soit pas exclusivement syndical et qui fasse la place notamment aux chômeurs et aux retraités. Elle considère que créer un parti pour représenter ces catégories serait une régression sur le plan de la démocratie.
8085	Brottes	SRC	38		X							Souhaite que nous nous rapprochions des syndicats. A reconnu que tous les postes des C.A., étaient partagés par « cooptation », entre patronat et syndicats, en particulier pour les caisses de retraites. Notre revendication est de mettre en place des élections libres. et nous comptons sur l'Assemblée Nationale pour saisir ce chantier
8082	Destot	SRC	38			X						A reconnu en 2007 le manque de transparence du fait de l'absence d'élection dans les organismes qui gèrent les affaires des retraités du privé comme du public. Craint cependant le corporatisme..; n'a pris aucun engagement de soutien. En 2008 nous a fait parvenir le courrier type de Xavier Bertrand sur la représentation actuelle.
8108 8151	Fioraso Geneviève	SRC	38		X							Concernant la représentativité, elle souhaite suivre la piste du député François Brottes : rencontre CFR avec les syndicats sous la forme d'une table ronde. Elle se charge de monter une rencontre entre tous les Députés socialiste de l'isère, les syndicats, et les associations de retraités. Lettre du 21/04 où Me Fioraso confirme sa volonté de s'associer avec les syndicats en matière de représentation des retraités A SUIVRE...
8010	Issundou	SRC	38				X					2ème entretien depuis son élection en 2007. Remise des 8 points de revendications de la CFR en insistant sur la représentativité

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8109	Migaud	SRC	38			X						D.Migaud ne s'est pas du tout montré prêt à coopérer, remettant en cause notre représentativité et le bien fondé de notre démarche. Les possibilités de représentation de la CFR restent difficiles dans la mesure où elle regroupe 4 organisations qui continuent d'exister et d'agir indépendamment.
8017 7223 7119 7285	Launay	SRC	46		X			X				Réponse n°620 de 01/2008 à la question écrite n°5 496 posée le 24/07/2007 sur la représentation des retraités : description de la représentation actuelle <u>mais sans réponse quant à l'agrément</u> .Estime que les retraités doivent être représentés par les syndicats et est contre le statut d'association agréée pour la CFR. Cependant, il y est indiqué qu'une réforme du "comité national des retraités et des personnes âgées" devrait permettre une meilleure représentation contractuelle des associations concernées.
8071	Eckert	SRC	54	X								Nouvel élu. A déclaré être bien au courant de certains problèmes des retraités. A manifesté de l'intérêt pour les 8 fiches du dossier CFR. A semblé d'accord avec les positions de la CFR. A SUIVRE
8097	Filippetti Aurélie	SRC	57	X								Se dit favorable à la demande de la CFR. Quant à l'engagement écrit elle doit consulter son groupe parlementaire avant de le signer. A SUIVRE
8063	Saugues	SRC	63	X								Mme Saugues est consciente que 14 Millions de retraités ne peuvent pas être ignorés, pas plus que la CFR qui en rassemble 2 Millions. Elle estime que c'est au Ministre en charge des retraites de nous imposer dans les organismes et partout où notre présence serait légitime .
8119	Blisko	SRC	75		X							Estime que la CFR doit se rapprocher des Syndicats car,sans leur accord pour une modification ou aménagement de la Loi de 1945,notre proposition de Loi ne passera jamais.

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions	Actions							
8117	Cambadélis	SRC	75				X					Ne pouvant s'exprimer en lieu et place du député, son attaché parlementaire lui rendra compte de notre entretien en lui précisant que nous souhaitons recueillir ses réactions personnelles, peut être sous la forme d'une question écrite sur notre représentativité.
8118	Hoffman-Rispal	SRC	75		X							Estime que la CFR doit se rapprocher des Syndicats car, sans leur accord pour une modification ou aménagement de la Loi de 1945, notre proposition de Loi ne passera jamais. Elle s'étonne de ne pas nous voir plus souvent (voire jamais) à l'A.N. (comme public) lors des questions au Gouvernement ou débats sur les retraites... Invitation à obtenir auprès d'un député.
8130	Carcenac	SRC	81	X								Relaie auprès de son groupe parlementaire la demande de statut d'association agréée pour la CFR, à laquelle il est favorable.
8120	Valax	SRC	81				X					A transmis la réponse du Ministre décrivant la situation existante. S'est exprimé sur les aspects financiers de la retraite mais pas sur la représentativité de la CFR.
8161 8089	Le Roux	SRC	93		X			X				Plutôt d'accord pour que la CFR soit reconnue association agréée, sans que cela modifie le mode de négociation paritaire actuel. Question écrite 19608 du 25/03/2008 au Ministre Xavier Bertrand sur la possibilité d'attribuer le statut d'association agréée à la CFR.
8078	Giacobi	SRC App	2B	X								Connaît l'engagement de la CFR pour la représentation des retraités. Demande au gouvernement de satisfaire les aspirations légitimes de cette catégorie sous-représentée.

REPRESENTATION DES RETRAITES

N° Fiche	Nom	PARTI	Département	Favorable à position CFR	Favorable à l'existant	A convaincre	non exprimées	question écrite	question orale	lettre	autre action	Commentaires utiles
				Positions				Actions				
8090	Buffet M.G.	GDR	93		X							MG. Buffet sa position exprimée en 2007 à JL. Mandinaud : les associations de retraités devraient, en accord avec les partenaires sociaux traditionnels, participer aux travaux des instances qui les concernent. Elle propose de travailler, avec des parlementaires d'autres groupes, à un projet de loi dans ce sens.
8122	Billard	GDR	75	X								Admet que la représentation des associations de retraités représentatives et non syndicales est devenue une nécessité, mais ne croit pas qu'il soit possible de l'obtenir par une Loi, mais plus sûrement sous la forme d'Association agréée par un décret du gouvernement.